



Vacances d'été 2023



Dates d'Inscription

Pour les **Communes Partenaires** : Le **Mardi 23 Mai**

Pour les **Communes Extérieures** : Le **Jedi 06 Juin**

Fin des Inscriptions pour Tous : Le **Vendredi 23 Juin**

Inscription **Obligatoire de 2 Jours Minimum (semaine de 4 jours)**
Du **Lundi 10** au **Jedi 13 Juillet** et Du **Lundi 28 Août** au **Jedi 31 Août**
Inscription **Obligatoire de 3 Jours Minimum** pour les autres semaines



Les familles ayant déjà fréquenté CAP LOISIRS peuvent faire les inscriptions par mail. Pour les autres familles, merci de prendre rendez – vous auprès de nos services



Tranches d'Âges - Clubs

Les enfants sont accueillis en fonction de leur **Année de Naissance**

Les **Minots** : Enfants nés en 2018-2019

Les **Zigotos** : Enfants nés en 2017-2016

Les **Diabolos** : Enfants nés entre 2010 -2015



Tarifs Vacances

Quotient Familial	Tranche 1 0 à 620 €	Tranche 2 621 à 750 €	Tranche 3 751 à 1200 €	Tranche 4 1201 à 1800 €	Tranche 5 1801 à Plus
Communes Partenaires	19.40€	20.40€	22.00€	23.00€	23.40€
Communes Extérieures	27.50€	28.50€	30.50€	31.50€	32.50€

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Pour le deuxième enfant : -2€ par tranche

Pour le troisième enfant : -3€ par tranche

Frais de dossier : 2022/2023 :

Pour les Communes Partenaires : 5€

Pour les Communes Extérieures : 8€

Inscription Hors Délai : 5€/enfant

Pour les nouvelles familles merci de télécharger la fiche sanitaire sur www.marcellaz-albanais.fr et sur www.etercy74.fr

Venir avec les documents suivants :

- Quotient familial de moins de 3 mois (à télécharger sur caf.fr)
- Photocopies du carnet de vaccinations
- Assurance
- Attestation de domicile de – 3 mois (pour les communes partenaires)
- Règlement intérieur signé (à télécharger sur www.marcellaz-albanais.fr et sur www.etercy74.fr)

Pour les familles ayant déjà fréquenté CAP LOISIRS, merci de nous fournir uniquement les documents suivants :

- Quotient familial de moins de 3 mois
- Photocopies du carnet de vaccinations
- Assurance
- Attestation de domicile de – 3 mois (pour les communes partenaires)
- Règlement intérieur signé (à télécharger sur www.marcellaz-albanais.fr et sur www.etercy74.fr)
- Les fiches de renseignements sont à vérifier auprès de nos services

Le centre de loisirs est déductible des impôts pour les enfants jusqu'à 6 ans

Moyens de paiement :

- Chèques (à l'ordre du Trésor Public)
- Espèces
- Aide aux vacances (CAF) Merci de nous fournir le document délivré par la CAF
- Participation CE (Comité d'entreprise)
- ANCV (Chèques Vacances)
- CESU (Chèques emploi services universel) uniquement format papier.

Les participations C.E doivent être données impérativement avant le début du séjour. Après le séjour elles ne seront pas prises en compte.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS LE REGLEMENT
Toute inscription ne sera valide qu'après confirmation par nos services

MERCI D'ADAPTER LA TENUE ET LE SAC DE VOS ENFANTS EN FONCTION DES ACTIVITÉS ET DE LA MÉTÉO -
(Gourde, casquette, K-way, baskets, mouchoirs en papier...)

Pour les Minots (nées en 2018-2019) : couverture, oreiller, doudou et un change OBLIGATOIRES

TOUTES LES AFFAIRES DOIVENT ÊTRE MARQUÉES AU NOM DE L'ENFANT.

LIEU : MARCELLAZ-ALBANAIS

Accueil du Matin : **7H30 à 9H00**

Accueil du Soir : **17H00-18H30**

TEL : 06.17.34.28.28 / 04.50.19.88.14

MAIL : infosparents.caploisirs@fol74.org